



# Certificat de spécialisation

## Responsable technico-commercial en agrofournitures ou agroéquipements

### Objectifs

---

■ Acquérir une formation commerciale après un BTSA du secteur « production agricole » pour occuper les fonctions de technico-commercial dans une coopérative ou un négoce agricole, un concessionnaire de machines agricoles, une société de vente de produits phytosanitaires.

### Conditions d'admission

---

■ Être titulaire d'un BTSA du secteur production (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation, technologies végétales, productions animales, protection des cultures, viticulture, machinisme, horticulture) ;

■ Signer un contrat de professionnalisation avec une entreprise qui assure la rémunération du salarié. Le financement de la formation doit être accepté par un fonds d'assurance formation (OPCA2, AGEFOS, FAFSEA, AGEFAFOMAT...).

### Organisation

---

■ La formation se déroule d'octobre à mi-septembre.

■ Les cours sont organisés par semaines complètes en alternance avec le travail en entreprise.

### Contenu de la formation au centre (490 h)

---

■ L'enseignement se répartit ainsi :

UC1.	Environnement de la vente, approche marketing	143,5 h
UC2.	Maîtrise de la vente et techniques de négociation	171,5 h
UC3.	Gestion commerciale	105 h
UC4.	Approche technique, économique et réglementaire du secteur L'U.C. 4 est spécifique de la spécialité (agrofournitures ou agroéquipements).	70 h

### Diplôme

---

■ Le certificat de spécialisation est un titre de niveau III reconnu par l'État. Il est délivré selon le principe des unités capitalisables (U.C.).

